

Veillez lire attentivement les présentes modalités avant d'utiliser FL3XPAY. Nous vous recommandons d'en imprimer une copie, aux fins de consultation ultérieure.

L'offre de paiement en 3 fois FL3XPAY permet au Titulaire d'une Carte American Express (hors Carte de crédit renouvelable American Express) émise par OFINA (personne morale ou personne physique majeure) -titulaire de Carte principale ou titulaire de Carte supplémentaire-, de payer certains de ses achats en 3 fois (3 mensualités) depuis sa banque en ligne.

Cette offre est soumise aux conditions générales d'utilisation de la Carte American Express émise par OFINA et notamment, aux conditions d'approbation des débits. Ainsi, conformément à l'article 16 des conditions générales d'utilisation des Cartes American Express et à l'article 17 des conditions générales d'utilisation des Cartes Air Tahiti Nui American Express « LIMITE DES DEPENSES – APPROBATION DES DEBITS », « chaque Débit est approuvé sur la base du niveau des dépenses et de vos antécédents en matière de règlement en rapport avec tous vos Comptes-cartes établis auprès de nous, de nos filiales ou de nos affiliés et / ou nos licenciés, et également en fonction de vos antécédents en matière de paiement auprès d'autres établissements financiers et de vos ressources personnelles et revenus dont nous avons connaissance ».

IMPORTANT : En utilisant FL3XPAY, vous reconnaissez avoir pris connaissance de l'intégralité des présentes Conditions Applicables, et déclarez les avoir approuvées sans réserve.

SOMMAIRE

- [Article 1 – DEFINITIONS](#)
- [Article 2 – CONDITIONS RELATIVES AU CLIENT](#)
- [Article 3 – CONDITIONS RELATIVES AU SERVICE](#)
- [Article 4 – ACCEPTATION DES CONDITIONS APPLICABLES](#)
- [Article 5 – CONDITIONS SUSPENSIVES](#)
- [Article 6 – INFORMATION POUR L'EMPRUNTEUR](#)
- [Article 7 – NOUS CONTACTER](#)

Article 1 – DEFINITIONS [\[RETOUR SOMMAIRE\]](#)

a - « Carte » désigne les cartes émises par OFINA.

b - « Compte-carte » désigne le compte que nous ouvrons au nom du Titulaire pour l'enregistrement de toute somme due par celui-ci à OFINA.

c - « Nous », « Notre », « Nos » désignent l'Océanienne de Financement (ci-après dénommée « OFINA »), l'établissement émetteur de la Carte.

d- « Titulaire » est la personne physique dont le nom figure sur la Carte et/ou sur le Compte-carte.

e - « Vous », « Votre », « Vos » désignent le Titulaire.

Article 2 – CONDITIONS RELATIVES AU CLIENT [\[RETOUR SOMMAIRE\]](#)

L'offre de paiement en 3 fois FL3XPAY est réservée aux titulaires d'une Carte American Express émise par OFINA (personnes morales ou personnes physiques majeures) -titulaires de Carte principale ou titulaires de Carte supplémentaire-

Ce service n'est pas ouvert pour les clients étant titulaires d'une Carte de crédit renouvelable American Express ou pour les clients ayant été en situation d'impayés au cours des six (6) derniers mois.

Article 3 – CONDITIONS RELATIVES AU SERVICE [\[RETOUR SOMMAIRE\]](#)

L'offre de paiement en 3 fois FL3XPAY est une facilité de paiement disponible sur votre espace de banque en ligne www.americanexpress.pf.

Cette offre vous permet de payer en 3 fois et sur une période ne dépassant pas trois mois, des transactions effectuées avec votre Carte American Express. Chaque achat que vous aurez choisi de fractionner sera prélevé en 3 échéances successives sur votre Compte-carte (3 échéances arrondies par défaut avec ajustement sur la dernière échéance). La première échéance apparaîtra sur le relevé du mois de la dépense, puis la deuxième et la troisième échéance sur les deux relevés suivants.

Sauf opération promotionnelle en cours, chaque transaction fractionnée est assortie d'une commission de 1% plafonnée à 5 000 F CFP, cette commission est prélevée avec la première échéance. Les transactions effectuées chez le commerçant Air Tahiti Nui en Polynésie française sont exemptées de commission.

Pour bénéficier de cette facilité de paiement, vous choisissez d'activer cette option pour chaque achat d'un montant minimum de 30 000 F CFP réalisé avec une même carte et sur une même période. Vous pouvez renouveler cette opération et fractionner jusqu'à 2 000 000 F CFP cumulés au total.

L'annulation et le remboursement anticipé ne sont pas autorisés.

Le service est indisponible du 17 au 20 de chaque mois (jours au fuseau horaire de Polynésie française). Ainsi, seules les transactions affichées dans l'espace FL3XPAY 'Payer en 3 fois' entre le 21 du mois et le 16 du mois suivant sont éligibles au service.

Article 4 – ACCEPTATION DES CONDITIONS APPLICABLES [\[RETOUR SOMMAIRE\]](#)

Lorsque vous choisissez l'option FL3XPAY, avant de valider l'opération, vous devez cocher la case d'acceptation des conditions applicables. En cochant cette case, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions applicables. Vous reconnaissez que cette action associée à la prise de connaissance des conditions applicables valent consentement et constituent une acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions.

Article 5 – CONDITIONS SUSPENSIVES [\[RETOUR SOMMAIRE\]](#)

Nous pourrions suspendre votre droit d'utiliser la facilité de paiement en 3 fois FL3XPAY en cas de survenance de l'un des événements suivants :

- Défaut de règlement ponctuel ou intégral de toute somme due
- Diminution de votre solvabilité
- Suspension de l'utilisation de votre/vos cartes
- Interdiction bancaire ou judiciaire d'émettre des chèques
- Inscription au FICP tenu par la Banque de France
- Omission ou inexactitude des informations que vous nous avez communiquées
- Solde d'un relevé de compte American Express impayé
- Résiliation de votre compte
- Usage frauduleux ou en infraction avec les conditions générales d'utilisation de votre Carte American Express

Nous pourrions alors exiger le remboursement immédiat des échéances restant dues.

Article 6 – INFORMATION POUR L'EMPRUNTEUR [\[RETOUR SOMMAIRE\]](#)

Toute information pourra, dans le cadre de la conclusion ou de l'exécution des présentes, vous être adressée par OFINA.

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs clauses des présentes conditions applicables deviendraient nulles suite à un changement de législation ou par décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité des autres clauses, qui elles resteraient applicables.

Article 7 – NOUS CONTACTER [\[RETOUR SOMMAIRE\]](#)

Pour toute question concernant FL3XPAY ou une transaction fractionnée, vous pouvez consulter la foire aux questions disponible sur le site www.americanexpress.pf ou appeler votre Service Clientèle dont le numéro figure au dos de votre Carte.

Vous reconnaissez avoir pris connaissance des Conditions Applicables au service FL3XPAY, des Conditions Générales d'utilisation des Cartes American Express® ainsi que des Conditions tarifaires appliquées par OFINA en vigueur à la date du présent contrat et les avoir approuvées sans réserve.

Ces documents sont mis à votre disposition gratuitement en agence et sont consultables sur le site internet www.americanexpress.pf.